



**Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2021 à 15h**  
**Présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul**

## *Les défis géostratégiques de la France face à la Chine : l'exemple de la zone indopacifique*

**Aurélié Bayen-Poisson**, Enseignant-chercheur à l'Université Catholique de l'Ouest-Pacifique,  
Chercheur associé au Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (EHSS)

*“ Ceux qui sont experts dans l'art de la guerre soumettent l'armée ennemie sans combat.  
Ils prennent les villes sans donner l'assaut et renversent un État sans opérations prolongées ”*  
Sun Tzu (V<sup>e</sup> siècle av. JC) <sup>1</sup>

Cette citation, tirée du célèbre Traité militaire chinois intitulé *L'art de la guerre*, est emblématique des subtilités mises en œuvre au travers du projet économique des Nouvelles Routes de la Soie chinoises. Loin d'être un simple programme de développement à l'échelle mondiale, il sera question d'identifier les menaces politiques, diplomatiques et sécuritaires posées par l'influence grandissante du régime chinois dans nos outre-mer, grâce à une meilleure compréhension de son modus operandi et de ses ambitions : devenir la 1<sup>ère</sup> puissance mondiale d'ici 2049, date anniversaire du centenaire de la fondation de la République Populaire de Chine par le Parti communiste au pouvoir. Dans un deuxième temps, une analyse des réponses apportées par la France et ses alliés dans la zone indopacifique nous permettra d'esquisser une vision prospective des moyens à mettre en œuvre pour relever ces défis.

### **L'Indopacifique, nouveau centre de gravité géostratégique mondial ?**

L'articulation des dimensions indopacifique et ultramarine renforce, il est vrai, le lien entre la France et ses outre-mer. Pourtant, ses contours restent à consolider, voire à redéfinir selon les aléas des dynamiques et forces en présence, notamment celle de la Chine et des Etats-Unis. L'affaire de l'annulation du contrat des sous-marins français avec l'Australie et l'annonce de son alliance dans l'AUKUS ont en outre été perçus comme une grave atteinte aux accords multilatéraux qui avaient été mis en place dans la zone ces dernières décennies<sup>2</sup>. Avec de grands partenaires comme l'Inde, l'Australie ou le Japon, la France partage une vision commune, celle de maintenir un espace indopacifique libre, ouvert et inclusif. Elle organise et participe à ce titre à des exercices militaires multilatéraux en Asie ainsi qu'en Océanie tout en se dotant d'une diplomatie de défense (18

---

<sup>1</sup> Sun Tzu, *L'art de la guerre*, Paris, Flammarion, traduction 1972, p.26.

<sup>2</sup> comme le QUAD en 2007 ou FRANZ en 1992.



attachés) et d'une présence militaire non négligeable (plus de 7000 militaires dont 3000 dans le Pacifique).

La médiatisation, depuis 2017 du concept de l'Indopacifique - qui deviendrait à terme un nouveau centre de gravité mondial - propose une appréhension géographique de la région plus grande que celle de l'Asie-Pacifique<sup>3</sup>. C'est aussi une notion plus large quant à son contenu et son objet : la sécurité (lutte contre le trafic de drogues, la piraterie, surveillance des quotas de pêche dans les ZEE), la protection de l'environnement, des activités économiques ou des intérêts stratégiques. Représentant 60% de la population mondiale, la région englobe 7 territoires ultramarins français à savoir la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, la Réunion et Mayotte, et enfin Clipperton et les Terres australes et antarctiques.

Du fait des tensions croissantes survenues dans la région ces dernières années, il apparaît que la mobilisation de ce concept s'inscrive également dans une manœuvre de contre-attaque du monde occidental à l'expansionnisme chinois, qui se manifeste au travers du projet économique des nouvelles Routes de la Soie (lancé en 2013 par Xi Jinping) et de la militarisation croissante en mer de Chine méridionale. Le phénomène récurrent de territorialisation des mers, avec la poldérisation des Paracels et des Spratleys par exemple, est caractéristique de la remise en question du droit international par la Chine (Convention de Montego Bay, 1982).

### **Politique de séduction chinoise dans les collectivités d'outre-mer : le mirage des Nouvelles Routes de la Soie**

Bien que les sociétés ultramarines partagent toutes, quoique que différemment, une Histoire commune avec la France, elles souhaitent néanmoins, elles aussi, bénéficier des retombées positives d'une plus grande ouverture à la mondialisation. C'est pourquoi l'extension de l'itinéraire des Nouvelles Routes de la Soie vers le Pacifique Sud est considérée comme une opportunité historique, pour les dirigeants ultramarins, de nouer une relation privilégiée avec la Chine. Celle-ci est envisagée comme un futur partenaire incontournable leur permettant d'entrer, enfin, dans la mondialisation. Le Président actuel de la Polynésie française, Edouard Fritch, considère à ce titre que la Polynésie française se trouve dans un corridor stratégique inexploité entre l'Amérique du Sud et l'Asie. Il déclarait ainsi que la stratégie indopacifique française, tout comme le programme chinois des Nouvelles Routes de la Soie, sont des projets de développement - si l'on peut dire parallèles - dont il aurait tort de ne pas vouloir faire bénéficier son peuple<sup>4</sup>.

Pourtant, l'irruption de la Chine en tant que nouveau partenaire, risquant de concurrencer voire de mettre à mal les relations historiques nouées entre la France et ses outre-mer, suscite déjà certaines

---

<sup>3</sup> Cf. Michel M. Sophie Boisseau du Rocher - *L'ASEAN et la construction régionale en Asie du Sud-Est*. In: *L'information géographique*, volume 63, n°5, 1999. pp. 237-238.

<sup>4</sup> « Discours du président de la Polynésie, Monsieur Edouard Fritch » in Al Wardi Sémir, Regnault Jean-Marc (dir), *L'Indopacifique et les nouvelles routes de la soie*, Api Tahiti Editions, 2021, pp. 11-14.



inquiétudes quant à l'avenir de ces territoires déjà fragiles sur le plan politique, économique, social et environnemental. C'est pourquoi il semblait important de pouvoir identifier aujourd'hui les étapes caractéristiques de l'expansionnisme chinois tel qu'il s'opère dans nos outre-mer, afin de parer aux éventuels pièges, déjà survenus dans nombre d'Etats à travers le monde<sup>5</sup>, et dans lesquels pourraient tomber ces territoires en proie au « mirage chinois ».

## La Polynésie française sur les Nouvelles routes de la soie

La parution du dernier rapport sur les opérations d'influence de la Chine à l'étranger de l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire<sup>6</sup> a d'ailleurs fait grand bruit à ce sujet. Force est de constater qu'en Indopacifique, la stratégie de *smart power*, consistant à manier, avec force ou diplomatie et selon le contexte (potentiel de situation), concorde avec les faits observés dans les outre-mer et Etats du Pacifique Sud. Ainsi, l'approche de la Chine s'effectue schématiquement en deux temps : **D'abord en séduisant, ensuite en contraignant.**

En Polynésie, l'approche de la Chine n'en est encore qu'à la première phase, celle de la séduction – avec une politique dite de *soft power* : en plus de la création d'un consulat en 2007, d'un Institut Confucius au sein de l'université en 2013, de l'escale d'un bateau-hôpital en 2015 ou de l'octroi de bourses d'études pour les jeunes Polynésiens (programme *Wenling*), c'est surtout le rôle joué par l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger (APCAE) qui interroge. Cette association permet de concrétiser les projets de partenariat bilatéraux qui deviendront - s'ils s'avèrent disproportionnés aux capacités financières des collectivités ou Etats - des instruments de contrainte ou dépendance futures du régime chinois sur ces territoires (comme en Papouasie-Nouvelle Guinée en 2019, qui a demandé à la Chine de refinancer sa dette de 7 milliards d'euros, soit 33% de son PIB).

L'APCAE approche en amont les représentants des partis, institutions ou membres de l'élite économique locale afin de sonder les besoins des territoires. En Polynésie française, les délégations chinoises de cette association ont rencontré, accompagnés d'entrepreneurs chinois, les décideurs politiques et les acteurs économiques locaux avant le départ du Président Fritch en Chine en 2015. Reçu par le vice-président Li Yuanchao en personne, le Président polynésien a pu rencontrer les représentants de la Banque chinoise de développement (CDB) – l'un des bras bancaires du programme d'investissement des Routes de la Soie - et certains représentants d'entreprises de grands travaux à l'étranger, comme la China Civil Engineering Construction Cooperation

---

<sup>5</sup> Depuis 20 ans, la Chine a octroyé en dons et en prêts 843 milliards de dollars à 163 pays en développement, soit deux fois plus que les Etats-Unis et autres grandes puissances occidentales. Pour les pays non solvables, la Chine propose de rééchelonner leur dette en rachetant ou louant des terres rares ou infrastructures stratégiques (ports, aéroports). Cf. Courmont Barthélemy, « Quand la Chine investit dans les infrastructures », *Géoéconomie*, 2016/4 (N° 81), p. 159-175.

<sup>6</sup> Charon Paul & Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, *Les opérations d'influence chinoises : un moment machiavélien*, IRSEM, 2021.



(CCECC). Ces rencontres ont ainsi scellé les nouvelles relations bilatérales nouées entre la Polynésie et la Chine au titre des *Nouvelles Routes de la Soie maritimes du XXI<sup>ème</sup> siècle*. Au programme, deux projets aux dimensions pharaoniques, financés par des investissements chinois et polynésiens étaient prévus :

- le Tahiti Mahana Beach, qui devait être le plus grand complexe touristique à l'échelle européenne<sup>7</sup> - et qui a périclité à la suite de la défaillance de l'investisseur en 2017. Projetant la construction de 3000 chambres, il a été rebaptisé « Village tahitien » et redimensionné depuis à 1000 chambres dans le but de susciter l'intérêt de nouveaux investisseurs ;
- le projet de ferme aquacole sur l'atoll de Hao, qui devait devenir « le plus grand projet aquacole au monde »<sup>8</sup>. Alors que la Polynésie produisait en 2015 116 tonnes<sup>9</sup>, le projet prévoyait d'en produire 50 000...

La démesure de ces projets ainsi que le choix de l'atoll de Hao ont soulevé des doutes, voire des soupçons quant aux motivations réelles de la Chine, eu égard au potentiel stratégique et militaire de cette île. Les accords conclus entre l'investisseur chinois et le Pays prévoyaient en effet une mise à disposition du domaine public et privé de l'île de 15 à 99 ans (selon les modalités). Or, l'île étant anciennement une base arrière de Centre d'expérimentation atomique français du Pacifique, elle dispose de ce fait d'infrastructures militaires telles qu'un aéroport et un port en eaux profondes. En réaction aux soupçons qui pesaient sur un éventuel usage dual, à des fins militaires, de ces infrastructures, le Président Emmanuel Macron a donc annoncé en juillet la création d'un nouveau régiment de service militaire adapté (RSMA), qui permettrait d'assurer une présence militaire sur l'île tout en répondant aux besoins d'aide en insertion et formation professionnelles de la population. Cette décision permet au gouvernement français d'apporter une réponse préventive et adaptée sur le plan géostratégique, tout en répondant aux besoins des Polynésiens en termes de développement socio-économique.

---

<sup>7</sup> Aurélie Bayen, « Politique de séduction de la Chine : un nouveau *Cargo Cult* pour la Polynésie française », in Al Wardi S., Regnault J.-M., Sabouret J.-F., *L'Océanie convoitée - Actes des colloques*, Paris/Punaauia, CNRS Editions, pp. 102-107.

<sup>8</sup> « Wang Cheng promet le plus grand projet aquacole du monde à Hao », *Tahiti Infos*, 30/11/2019.

<sup>9</sup> *La pêche en 2015* : Institut de la Statistique de Polynésie française, Papeete, déc. 2016.



## Stratégie indopacifique de la France en Océanie : visite du Président Macron

En réaffirmant, en conclusions du 5<sup>ème</sup> Sommet France-Océanie puis lors de son discours tenu à Papeete en juillet 2021, que la priorité serait donnée aux collectivités d'outre-mer, le Président Macron a annoncé une protection et des aides conséquentes à la Polynésie, à savoir :

- soutien en matière sanitaire dans la lutte contre le Covid-19 par l'envoi de 230 000 doses de vaccins ainsi que d'une réserve sanitaire d'une centaine de professionnels-soignants ;
- soutien à l'économie : plus de 600 millions d'euros investis en prêts garantis par l'Etat et en Fonds de solidarité pour les entreprises pour pallier à la crise économique liée au Covid-19 ;
- reconnaissance de l'identité culturelle avec le soutien de la candidature des Marquises à l'inscription de l'UNESCO ;

Sur le plan défensif, en plus de l'annonce de 2 navires patrouilleurs supplémentaires pour protéger la ZEE de la Polynésie (grande comme l'Europe), c'est la mission HEIFARA, conduite par 3 avions Rafale, qui avait préparé le terrain auprès de la population peu avant la visite du Président. Ces annonces et ces manœuvres aériennes, visibles par chacun des habitants pendant plusieurs jours, ont permis de faire la démonstration des capacités de la France à projeter en moins de 40 heures un arsenal militaire dans la zone en cas de conflit.

Enfin, lors de son discours du 27 juillet - à mots couverts sans faire explicitement référence au projet d'investissements chinois sur l'île de Hao - le Président a tenté de convaincre la Polynésie de l'intérêt à continuer à construire une relation de confiance avec la France, plutôt qu'à céder aux chants des sirènes chinoises : *« je vois parfois des projets, oserais-je dire exotiques, aventureux, aux financements incertains, aux créations d'emplois improbables avec d'étranges investisseurs ? Méfiez-vous ! (...) La stratégie indopacifique sera là pour protéger nos partenariats choisis et jamais subis. »*

## La Nouvelle-Calédonie : la Chine proche des indépendantistes

En ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie, il semblait important d'en parler aujourd'hui car elle s'apprête à voter en décembre prochain son dernier referendum quant à son autodétermination. Plusieurs éléments laissent à penser qu'elle s'apprête à basculer dans le camp chinois en cas d'indépendance. Le susdit rapport de l'IRSEM<sup>10</sup> évoque ainsi les actions d'influence du régime chinois auprès des mouvements indépendantistes, en amont du processus référendaire :

- Un an avant le 1<sup>er</sup> référendum du 4 novembre 2018, l'APCAE avait signé un protocole d'accord avec l'Association d'amitié sino-calédonienne - proche du parti

---

<sup>10</sup> Antoine Pecquet, « Nouvelle-Calédonie : « si c'est 'oui', on deviendra une colonie chinoise » », *Libération*, 9 octobre 2018.



indépendantiste. La même année, cette dernière invitait d'ailleurs l'ambassadeur de Chine en France en Nouvelle-Calédonie pour sonder les besoins que pourraient combler son pays dans tous les secteurs, y compris ceux de l'aquaculture et des minerais (dont la Chine importe 55% de son nickel).

- Lors du 2<sup>ème</sup> referendum du 4 octobre 2020, les indépendantistes, sans sous-estimer les risques d'endettement ou de prédation des infrastructures ou secteurs stratégiques de la Nouvelle-Calédonie, déclaraient voir dans les échanges futurs avec la Chine une opportunité de combler la perte de revenus que représenterait une rupture avec la France à partir de 2022.

Ainsi, pour la France et ses alliés dans la zone indopacifique, la Nouvelle-Calédonie – si elle accédait à son indépendance en décembre prochain – pourrait devenir une base d'appui stratégique pour la Chine entre les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Une situation géographique qui l'intégrerait à l'arc mélanésien, composé de ses Etats voisins déjà acquis à la cause chinoise : îles Salomon, Fidji, Papouasie-Nouvelle Guinée et Vanuatu. Ce « collier de perles »<sup>11</sup> du Pacifique permettrait ainsi à la Chine de bénéficier de points d'appui militaires et de prendre à revers la stratégie d'encercllement des alliances régionales, du QUAD ou de l'AUKUS.

Sur le plan géopolitique et diplomatique, il faut également noter que la Chine bénéficierait d'une voix supplémentaire en sa faveur à l'ONU<sup>12</sup> si la dépendance de la Nouvelle-Calédonie se faisait croissante - risquant d'accentuer la mise à mal récurrente du droit international dans la région (comme on a pu le constater en 2016, lors du soutien du Vanuatu à la Chine dans la crise en mer de Chine méridionale).

### La réponse des acteurs de l'Indopacifique : multiplier les alliances

Dès 1992, les Etats et acteurs occidentaux présents dans la zone avaient commencé à s'organiser et former des alliances pour réaffirmer leur rôle de protection des intérêts des Etats et territoires insulaires :

- avec l'accord tripartite FRANZ (1992) entre la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la France, afin d'organiser une aide opérationnelle d'urgence en cas de catastrophe naturelle dans le Pacifique Sud.

- ou dans le cadre de l'accord QUAD en 2007 composé de la France, des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Cet accord visait à coordonner l'effort de sécurité dans le Pacifique, en accompagnant les États insulaires vers une gestion saine et durable de leurs

---

<sup>11</sup> En référence à la stratégie du « collier de perles », initialement tournée vers l'Océan indien et le Moyen-Orient. Elle consiste en la sécurisation de points d'appui pour la marine de guerre chinoise, en construisant, louant, et éventuellement achetant des infrastructures portuaires et aériennes, afin de sécuriser ses intérêts commerciaux le long de leurs voies d'approvisionnement maritimes

<sup>12</sup> 7% des voix proviennent des Etats du Pacifique.



ressources naturelles, notamment halieutiques. La rencontre qui a eu lieu la semaine dernière à la Maison Blanche tend à faire évoluer les modalités de partenariat du QUAD vers des actions de collaboration stratégique (dans la fabrication de puces informatiques, le déploiement de la 5G ou la construction d'infrastructures numériques communes). L'AUKUS s'ajouterait en cela comme une alliance complémentaire, focalisée sur la sécurisation militaire conjointe des forces armées de Grande-Bretagne, d'Australie et des Etats-Unis. Le Président Biden, lors de son entretien téléphonique avec E. Macron au plus fort de la crise diplomatique, a tenu en effet à réaffirmer l'importance du rôle joué par la France et l'Europe dans la sécurisation et la protection de la région.

Pour la Chine, ces alliances internationales sont perçues comme des mesures d'endiguement et d'encerclement militaire intolérables, accroissant de fait les tensions déjà nombreuses dans la région avec ses voisins. Pour autant, il ne faut pas sous-estimer l'interdépendance économique de ces pays avec le géant économique chinois, rendant l'affrontement bipolaire peu probable à ce jour. Le contexte actuel est en effet peu comparable à la configuration existante entre les Etats-Unis et l'URSS pendant la Guerre froide ; les intérêts économiques des deux blocs étant hermétiquement cloisonnés à l'époque. La mondialisation a fait son œuvre, et l'interdépendance économique et financière joue aujourd'hui un rôle pacificateur dans les tensions géopolitiques et militaires. Qu'elles soient du fait du monde occidental ou chinois, ces jeux d'alliances et démonstrations de force répondent à une logique digne d'une partie de jeu de go, où le positionnement tactique de chacun des « joueurs » concourent à l'équilibre des forces.

## Conclusion

En conclusion, on assiste depuis les années 2000 à une politique hégémonique mondiale de la Chine consistant à concurrencer commercialement les Etats-Unis et à s'accaparer, par la ruse ou la force, de points d'appui stratégiques à l'étranger (politique de *smart power*). Le programme des Nouvelles routes de la Soie, présent dans plus de 143 pays, s'inscrit en cela dans le cadre global de la « stratégie de sortie » (走出去战) de la Chine conçue dès 1999 et ayant pour but d'atteindre 4 objectifs :

- réduire les soutiens diplomatiques de Taïwan ;
- assurer sa sécurité alimentaire du pays en externalisant son approvisionnement en matières premières et ressources halieutiques ;
- développer des partenariats commerciaux à l'étranger pour conforter sa croissance économique intérieure ;
- contrer les tentatives d'endiguement des alliances formées par les puissances occidentales.

Bien que la Chine ne soit pas, historiquement, un Etat belliqueux dans le sens où elle n'est impliquée dans aucun conflit militaire à ce jour avec des Etats étrangers, elle met en œuvre une politique consistant à recourir à la ruse ou à la force selon ce qu'on pourrait appeler le potentiel



de situation (contexte). Ces tentatives, sans réaction diplomatique ou militaire de la part de la communauté internationale, ne feront que lui laisser davantage de champ libre pour accomplir son « Rêve chinois » à l'horizon 2049 : celui de devenir la 1<sup>ère</sup> puissance mondiale.

C'est pourquoi prendre la mesure, par une approche prospective, des enjeux politiques, diplomatiques et géostratégiques dans la zone indopacifique permettra à la France, au même titre que les autres puissances présentes dans la région, de faire du respect du droit international et de la libre circulation une priorité dans le maintien de la paix et de la liberté. Continuer à adopter une vision multilatérale inclusive, réaliste et concertée permettra ainsi à chacun des acteurs de la scène internationale de faire face aux nouvelles dynamiques dans des espaces non plus nationaux, mais mondialisés.

Enfin pour les outre-mer, l'enjeu sera d'arriver à maîtriser leurs relations multilatérales avec chacun de leurs partenaires, historiques ou nouveaux, alliés ou rivaux, pour arriver à s'inscrire durablement dans le mouvement de la mondialisation. Pour ce faire, adopter une approche réaliste (quant à leurs capacités économiques et financières) et attentive aux fragilités environnementales et sociales de leurs populations, leur permettra de maîtriser leurs interdépendances dans un climat d'harmonie et de paix.

## BIBLIOGRAPHIE

Al Wardi Sémir, Regnault Jean-Marc (dir), *L'Indopacifique et les nouvelles routes de la soie*, Api Tahiti Editions, 2021

Astarita C., Damiani I., « Géopolitique de la nouvelle route de la soie », *Géoéconomie*, 2/2016 (N° 79), p. 57-94

Bayen Aurélie, « Politique de séduction de la Chine : un nouveau *Cargo Cult* pour la Polynésie française ? », in Al Wardi S., Regnault J.-M., Sabouret J.-F., *L'Océanie convoitée - Actes des colloques*, Paris/Punaauia, CNRS Editions, 2017

Bessard Rudy, Mrgudovic Nathalie, « Horizons régionaux et variations océaniques des territoires français », *Journal de la Société des Océanistes*, 2015/1 (n° 140)

Cabestan Jean-Pierre, Vermander Benoît, *La Chine en quête de ses frontières. La confrontation Chine-Taiwan*, Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2005

Charon Paul & Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, *Les opérations d'influence chinoises : un moment machiavélien*, IRSEM, 2021

Courmont Barthélemy, « Quand la Chine investit dans les infrastructures », *Géoéconomie*, 2016/4 (N° 81), p. 159-175.



*La France et la sécurité en Indopacifique*, Ministère des Armées, 2019

Hou Yudong. «One Belt One Road-Going out Route Choice of Chinese Enterprises » Wuhan University of Technology, 2015.

Lu Ligang et Wei Meiyu. « Stratégie ‘One Belt One Road’ du point de vue du rêve chinois », *Journal des Transports de l’Université de Chine de l’Est*, 2015, vol. 32, n° 3, p. 133-137 (卢丽刚, 魏美玉. « 中国梦视阈下的“一带一路”战略 ». *华东交通大学学报*, 2015, vol. 32, no 3, p. 133-137)

Sautédé Éric, « La Chine dans le Pacifique Sud : tropisme, défiance et normalisation », *Hermès, La Revue*, 2013/1 (n° 65)

Vandendyck Bastien, *Le développement de l'influence chinoise dans le Pacifique océanien. Asia Focus #61*, IRIS, Février 2018